

**Le GIS Institut du Genre lance quatre appels à projets dans le domaine des études du genre et des sexualités.**

Fondé en 2012 à l’initiative de l’Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS, l’Institut du Genre est un Groupement d’Intérêt Scientifique qui réunit trente partenaires institutionnels. S’appuyant sur des UMR et des équipes de recherches explicitement engagées dans la recherche sur le genre, il constitue un lieu de coordination, de référence et d’accueil scientifique des recherches françaises sur le genre et les sexualités.

L’Institut du Genre a défini 8 axes de recherches prioritaires à développer *:*

1. Environnement – Alimentation – Développement

2. Santé – Vieillissement – Vulnérabilités – Care

3. Numérique – IA – Technologies

4. Sexualités – Corps – Reproduction

5. Violences – Pouvoir – Conflits

6. Travail – Formation

7. Cultures – Productions culturelles – Langages

8. Espaces – Mobilités - Mondialisation

**En 2023, l’Institut du Genre lance un appel à projets concernant quatre de ces thématiques (voir ci-après)**

**Objectifs de l’appel à projets**

Cet appel à projets a pour objectif de :

-  favoriser des mises en réseaux scientifiques à l’échelle nationale ou internationale

-  favoriser la constitution de projets de recherche de type « ANR » ou « projets européens » en contribuant à leur montage

-  soutenir la mise en œuvre de recherches et d’enquêtes de terrain

-  aider à la mise en œuvre de projets éditoriaux de grande ampleur

-  permettre ou accompagner l’émergence de nouvelles problématiques

Dans cette perspective, les projets présentés pourront inclure, mais ne doivent pas se limiter à, l’organisation de colloques ou de journées d’études.

Les manifestations scientifiques organisées par les lauréat·es devront inclure la mention du soutien de l’Institut du genre.

Une note de synthèse et un état des dépenses seront demandés par l’Institut du genre à l’issue de la mise en œuvre des projets sélectionnés.

Les lauréat·es seront invité·es à participer à un dispositif de valorisation sur le site de l’Institut du genre.

**Conditions d’éligibilité**

Cet appel s’adresse à toustes les chercheur·es et enseignant·es-chercheur·es statutaires relevant d’établissements publics de recherche et d’enseignement supérieur partenaires du GIS Institut du Genre, quels qu’en soient le grade, la discipline, l’appartenance institutionnelle et la localisation géographique en France.

Priorité sera donnée à des projets portés par des personnes ou des collectifs relevant d’au moins deux unités ou équipes différentes.

**Modalités de soutien :**

Le financement est plafonné à 5000 € par projet.

Le financement est accordé pour l’année 2023. Il sera versé en une seule fois.

**Modalités de dépôt du dossier :**

Le formulaire obligatoire, une fois complété, et enregistré **en .pdf** devra être soumis à l’adresse suivante : [**sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr**](mailto:sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr) **au plus tard le 27 septembre 2023 à 12 heures.**

Pour plus d’information : [sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr](mailto:sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr)

**Modalités de sélection :**

Les dossiers seront évalués par le Conseil Scientifique de l’Institut du Genre.

**Quatre thématiques retenues pour l’appel à projets :**

**Axe 4. Sexualités – Corps – Reproduction**

Si l’approche des sexualités et les études LGBTQI sont aujourd’hui une des principales entrées du genre, c’est que la sexualité se déploie dans tout l’espace social, comme institution de hiérarchisation des sexes et des sexualités, comme enjeu de mobilisations sociales et politiques productrices d’identifications et de nouvelles normativités, comme expérience, parcours individuel, et ensemble de pratiques structurant le genre au fil de la vie. La sexualité est un espace où les rapports de genre se construisent et se matérialisent, faisant advenir des partenaires inégaux et des représentations asymétriques du masculin et du féminin, de plus en plus contestées. L’expérience transidentitaire, comprise dans les approches LGBTQI, est certes moins axée sur la question de la sexualité dont elle s’est historiquement démarquée, mais elle constitue cependant un espace de questionnement essentiel des études de genre contemporaines. Elle interroge en effet la partition classique féminin/masculin et homme/femme en posant frontalement la question des possibilités sociales et culturelles de sa mobilité individuelle et de sa fluidité éventuelle. Elle amène aussi à prendre en considération une autre partition hiérarchisée, celle qui prévaut entre personnes cisgenres et transgenres et constitue ainsi un élargissement des problématiques de genre. Là encore il s’agit d’un champ en plein développement qui mobilise une pluralité de disciplines et qui s’ouvre également à la problématique intersexe.

Ce que l’on appelle encore parfois les nouvelles techniques de reproduction ont permis, depuis la fin des années 1980, d’interroger à nouveaux frais les normes et les rôles de genre. Les innovations technologiques et médicales dans le domaine de la procréation, toujours plus sophistiquées, permettent de véritablement décomposer les différents ressorts de la paternité et de la maternité. Elles font également l’objet, dans la période contemporaine, de revendications politiques pour une *justice reproductive* et d’innovations règlementaires et législatives. Agissant sur les contraintes biologiques de la reproduction, elles recèlent en même temps la possibilité, pour des personnes dont la légitimité parentale est *a priori* contestée ou questionnée et pourtant désireuses de devenir parents, de les contourner voire de s’en affranchir.

Le corps est au cœur du système de genre. Il est à la fois l’objet et le support de l’identification de genre. Fabriqué, modelé, dressé depuis l’enfance pour être typiquement féminin ou masculin, il est aussi le lieu de résistances de la part des personnes qui cherchent à s’affranchir de normes de genre traditionnelles qui leur paraissent trop contraignantes ou simplement irrespectueuses de ce qu’elles sont. Qu’il s’agisse d’asseoir les normes inhérentes au féminin ou au masculin ou au contraire de déployer une forme d’agentivité créative ou critique, les pratiques sociales impliquant le corps (sexualité, reproduction, pratiques sportives, médecine et prévention des risques de santé, alimentation, etc.), loin d’échapper à la question du genre, permettent de renouveler sa compréhension et notamment de ne pas réduire l’espace du genre à la dichotomie masculin-féminin.

**Axe 6. Travail – Formation**

La crise sanitaire et le confinement ont été un révélateur de la persistance des inégalités structurelles entre femmes et hommes sur le marché du travail et dans la prise en charge du travail domestique. « Femmes providentielles, mais femmes invisibles, sous-payées et surchargées », c’est ainsi que le Haut Conseil à l’Egalité entre les femmes et les hommes résumait en quelques mots les premiers enseignements de la crise sanitaire. Cette dernière, doublée d’une crise économique, ne constitue pas une rupture avec l’ordre d’avant mais fonctionne au contraire comme une mise en lumière accélérée des problèmes qui traversaient la société française. Elle rappelle par ailleurs les liens forts, parfois complexes à démêler, entre les inégalités sur le marché du travail, dans la famille et celles existantes dans le champ de l’éducation et de la formation.

**1. Au travail : des risques d’accroissements des inégalités hommes/femmes**

Emplois féminins dévalorisés, temps partiel subi, CDD, faibles niveaux de rémunération dans le public comme dans le privé… Il paraît donc urgent de réétudier la hiérarchie des salaires et son évolution et les conditions d’emploi à la lumière du genre. Comment en est-on arrivé là ? Quels ont été les facteurs déterminants de cette évolution ? Quelle est la responsabilité des politiques publiques conduites depuis 20 ou 30 ans ? Et quelles solutions peuvent émerger pour à la fois lutter contre la précarité et garantir un salaire égal pour un travail de valeur égale ? Quelles politiques publiques réorienter ? Quelle mobilisation des partenaires sociaux organiser et sous quel mode ? L’analyse des conséquences différenciées entre les deux sexes de cet épisode singulier doit se poursuivre et s’intensifier pour mieux comprendre et combattre les facteurs de résistance à une plus grande égalité femmes/hommes dans la vie économique et sociale, et réinterroge également l’articulation entre vie professionnelle et vie familiale.

**2. Travail et formation à l’heure du distanciel**

En effet, et essentiellement pour les femmes cadres, l’irruption du télétravail comme nouvelle forme d’organisation pose et repose avec acuité la question de l’articulation entre vie privée et professionnelle et celle de la « charge mentale » des femmes. S’il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives, si le télétravail semble avoir été bien vécu par une large majorité de salarié.es, son développement ne paraît avoir contribué à une répartition plus équilibrée des tâches au sein des couples. Parallèlement, dans le champ de l’éducation et de la formation, si la crise sanitaire et le confinement ont été l’occasion de souligner les fortes inégalités entre les élèves et les étudiant·es selon leur milieu social, peu d’enquêtes se sont encore intéressées à la dimension genrée du rapport au savoir, à l’éducation et à la formation dans un contexte de formation à distance. Au-delà de la crise actuelle, avoir une approche genrée de l’impact du télétravail et de la téléformation, champs quasi-vierges aujourd’hui et analyser leurs conséquences différenciées entre les sexes, s’impose donc comme une question de recherche indispensable.

**3. Formations sur le genre et pédagogie critiques**

En réponse aux inégalités constatées dans la société et dans différents champs spécifiques, des enseignements et formations sur le genre ou prenant en compte le genre se sont implantées dans les cadres scolaires, non scolaires, universitaires et professionnels. Quelles pédagogies ces enseignements et formations mettent-elles en œuvre ? Quelle place font-elles aux filles, aux femmes et aux groupes minorés ? Comment articulent-elles les dimensions individuelles et relationnelles des situations de formation et la dimension collective et systémique des rapports sociaux ? Comment prennent-elles en compte la dynamique même des situations de formations et les rapports de pouvoir qui s’y manifestent ? Les pédagogies critiques et féministes se sont constituées comme des réponses possibles à ces écueils. Dans quelle mesure sont-elles mobilisées et mises en œuvre et avec quels effets ? A quelles pratiques donnent-elles concrètement lieu ? Comment ces dernières prennent-elles en compte l’intersectionnalité des rapports sociaux et que signifie finalement pour ces pratiques, comme pour les théorisations qui les soutiennent, éduquer et former à l’égalité ? Les propositions pourront concerner le champ éducatif au sens large ou plus spécifiquement le champ de la formation professionnelle encore peu exploré.

**4. Formations sur le genre et mobilisations anti-genre**

Alors que le sénat roumain vient de voter un amendement dans la loi pour l’éducation destiné à interdire à l’école et à l’université « les activités propageant la théorie ou des opinions sur l’identité de genre en vertu desquelles le genre est un concept différent du sexe biologique et les deux ne sont pas toujours identiques », quelle est la situation des formation et enseignements sur le « genre » en France et à l’international ? Quelles politiques de formation sont-elles menées sur ces enjeux ? Quelles questions prennent-elles en charge ? Où ces formations ou ces actions de formations sont-elles actuellement implantées ? A quel public, scolaire, non scolaire, universitaire ou professionnel, enfants, adolescent.es ou adultes sont-elles destinées ? Quels sont leurs contenus ? A quelles mobilisations et oppositions politiques et médiatiques font-elles actuellement face ? Quels sont les acteurs et actrices de ces mouvements et leur modalité d’action ? Comment enfin évolue leur rhétorique en fonction des contextes et des agendas politiques ? Les propositions pourront s’intéresser à des situations locales ou aux circulations internationales des offres et politiques de formation et des résistances qu’elles suscitent.

# Axe 7 : Cultures – Productions culturelles – Langages

# Cultures, productions culturelles et langages tiennent une place nodale dans les études ayant trait au genre, au sexe et à la sexualité, la manière dont ils sont façonnés, transmis et reproduits. L’objectif est de contribuer à saisir, décrire et analyser ces productions culturelles, dans leur variété et labilité, en ce qu’elles participent à la formation des identités et réalités genrées, distribuant places et positions, élaborant constructions sociales et imaginaires par des dispositifs et mécanismes spécifiques. Le langage et les productions culturelles, par les opérations de segmentation et de catégorisation, mais aussi moyennant des stratégies de déplacement et de trouble, par les modalités de conception comme de perception, participent de manière décisive à construire le genre, exigeant un examen attentif.

# Le genre, le sexe et la sexualité sont tout d’abord indissociables des processus linguistiques. Le langage (en tant que faculté d’exprimer sa pensée et de la communiquer) comme les langues dans leur diversité contribuent à les façonner tout comme ils permettent de les concevoir. Le langage est non seulement le vecteur d’assignations éminemment normées (p.ex. l’assignation de sexe ou de genre), mais aussi un puissant véhicule de subjectivation et de résistance ; il constitue un des lieux de description, perception et conception du genre tout comme une de ses modalités de réappropriation. L’exploration des relations entre genre et langage couvre un large champ, qui entend mettre en lumière l’imbrication des problématiques genrées avec les faits linguistiques – de l’écriture inclusive à la mixité lexicale, du recours à un lexique épicène à la féminisation des noms de métier visant à affirmer une polarisation des genres, en passant par les enjeux de traduction. Elle concerne tout type de travail faisant du langage – dans sa dimension orale, écrite, numérisée, gestuelle, visuelle, artistique, discursive, littéraire – un objet d’étude ou une ressource indispensable pour l’étude du genre en sciences sociales et humaines.

# Plus largement, les productions culturelles, dans la diversité des supports et médias, des époques et pays, dans une perspective aussi bien diachronique que synchronique, demande une attention soutenue. Les productions et pratiques culturelles sont un formidable terrain d’enquête pour examiner les représentations des identités genrées (féminités, masculinités, trans ou queer) ou les mécanismes d’imposition, de diffusion ou de réception de normes et pratiques genrées. Ces productions constituent un terrain idéologique, traversé par des lignes de fracture et des rapports de pouvoir multiples, qui mènent ainsi à des phénomènes d’hypervisibilité, d’occultation ou de marginalisation – notamment à propos d’œuvres littéraires ou artistiques signées par des autrices, longtemps minorées, ignorées ou oubliées. De nombreux chantiers restent à explorer dans ces domaines, en croisant également les perspectives, selon une approche intersectionnelle, à l’aune d’un contexte comme la décolonisation, en lien avec une cause comme l’environnement et l’exigence d’un écoféminisme. Les objets culturels sont un des lieux privilégiés pour interroger les (re)configurations genrées, les effets de normativité ou de déstabilisation, les stratégies de subversion ou de résistance, les appropriations différentielles par les publics, étant entendu que les processus ne sont ni univoques ni déterminés une fois pour toutes, mais exigent une attention aiguë des contextes, les œuvres étant toujours en interaction avec le monde. Les productions culturelles, faits historiques et sociaux, autant que propositions et modélisations du monde, sont multiplement traversées par les rapports de domination (de classe, de race, de sexe…) ainsi que par les discours et les représentations de leur époque. Les productions culturelles ne sont ainsi jamais purement et simplement reçues, mais intrinsèquement une interrogation incessante sur la manière dont elles s’inscrivent et se manifestent dans une société, phénomènes tributaires d’un ensemble de médiations et de contraintes qu’il convient d’analyser.

# La littérature, les arts, les productions et discours médiatiques, la culture populaire, les langues constituent par excellence des objets où il convient d’observer les problématiques genrées, que ce soit par l’examen des institutions et des industries, l’étude des œuvres, l’analyse des pratiques de réception ou des phénomènes de circulation et de traduction. Nombre de travaux ont déjà montré à quel point et par quels moyens les productions culturelles sont traversées et informées par les approches genrées, participent de manière décisive à modeler et construire le genre. Il est d’autant plus nécessaire de poursuivre et d’approfondir l’étude.

# Axe 8 : Espaces - Mobilités - Mondialisation

Spatialiser le genre, c’est d’abord dire combien les lieux comptent et interviennent à toutes les échelles dans la construction des identités genrées et l’évolution des rapports sociaux de sexe. C’est ensuite réinterroger les discours dominants sur la mondialisation et ses conséquences. L’homogénéisation des modes de vie est loin d’être une réalité et l’analyse genrée de la mondialisation a pour ambition de donner à voir à la fois les inégalités socio-territoriales et les violences qui continuent à toucher les populations en position de minorité, mais aussi leurs capacités à négocier un rôle dans les espaces publics, par la mise en œuvre de stratégies de contournement de l’ordre implicite établi. Enfin, spatialiser le genre c’est aussi analyser la circulation des normes de genre du local au global, et voir les effets que leurs appropriations multiples ont sur la redéfinition du féminisme.

Dans une logique de remise en cause du caractère androcentré des études urbaines, des analyses genrées se développent autour de la question de l’accès à la ville.

La ville, dense et diverse, est porteuse de valeurs d’urbanité et de citadinité comme l’émancipation, la liberté, la rencontre avec l’altérité, la modernité. Or beaucoup d’études mettent en avant la grande vulnérabilité des femmes et des populations homosexuelles, bousculant les idées reçues quant à l’égalité des chances en matière de droit à la cité. Cela signifie que l’espace public est un construit social et les relations sociales qui le structurent participent encore au renforcement des représentations sexuées des territoires. Particulièrement significatif, l’exemple de l’espace public nocturne montre combien cet espace-temps est marqué par de fortes inégalités entre les femmes et les hommes et par une volonté des femmes de se le réapproprier.

Le contraste entre discriminations vécues et politiques de la ville - qui se veulent désormais sensibles au genre - conduit à interroger l’action publique et ses effets sur la mise en œuvre, effective ou non, d’une justice spatiale. La question se pose avec d’autant plus d’acuité dans un contexte urbain au sein duquel la problématique écologique a pris une place grandissante, invitant à repenser complètement notre rapport à l’espace.

A l’échelle macro, les bouleversements qui accompagnent la mondialisation, notamment les redéfinitions des rapports marchands/non marchands et la mise en mobilité, se traduisent par une implication de plus en plus grande des femmes dans différentes formes de circulation. Pourtant les lectures de la mondialisation, conjuguées au masculin, continuent de porter leur attention à l’intégration fonctionnelle des activités économiques qui fige l’organisation des espaces mondiaux dans des visions binaires de rapport de pouvoir où le centre domine la périphérie, la métropole la petite ville, où l’espace public prend le pas sur l’espace privé, le nord sur le sud, les activités hautement qualifiées sur les activités à bas salaires.  
Les effets de la féminisation de la migration de travail sont certes ambivalents mais ils bouleversent la donne à la fois par la transformation des systèmes de contrainte et de hiérarchisation et aussi de reconnaissance d’inventivités et de capabilité. Cette dynamique globale de féminisation des mobilités interroge également les échelles d’analyse pertinentes pour comprendre les évolutions en cours, du transnational et des territorialités mondiales en réseaux aux échelles locales et micro-locales et aux espaces virtuels animés et fréquentés par les femmes migrantes. De même, les bouleversements géopolitiques, à l’origine de flux migratoires intenses, amènent à réinterroger les notions de lieu, d’échelle, de frontière, et d’identité. Là encore, des représentations sexuées sont à l’œuvre, qu’il faut mettre au jour et interroger.

Outre les recherches consacrées au genre de la mondialisation, cet axe est ouvert aux analyses sur la mondialisation du genre, qui se traduit notamment par la circulation des normes de genre à différentes échelles, allant du local au global. L’analyse de la trajectoire des normes de genre élaborées par les instances internationales - incluant leur élaboration, leur diffusion et leur réception - permet de souligner les fortes tensions qui traversent le féminisme au niveau mondial. D’un côté, le genre peut être perçu comme un instrument au service d’une hégémonie néocoloniale et susciter méfiance, voire rejet. Mais d’un autre côté, le genre fait l’objet d’appropriations multiples et différenciées (et ce dans une diversité de sphères : militante, experte, judiciaire, etc.), qui invitent à réfléchir à la redéfinition du féminisme au prisme de la pluralité et des logiques de coalition.